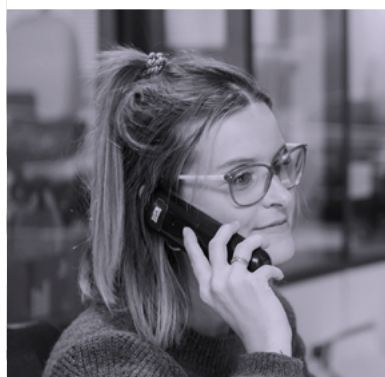
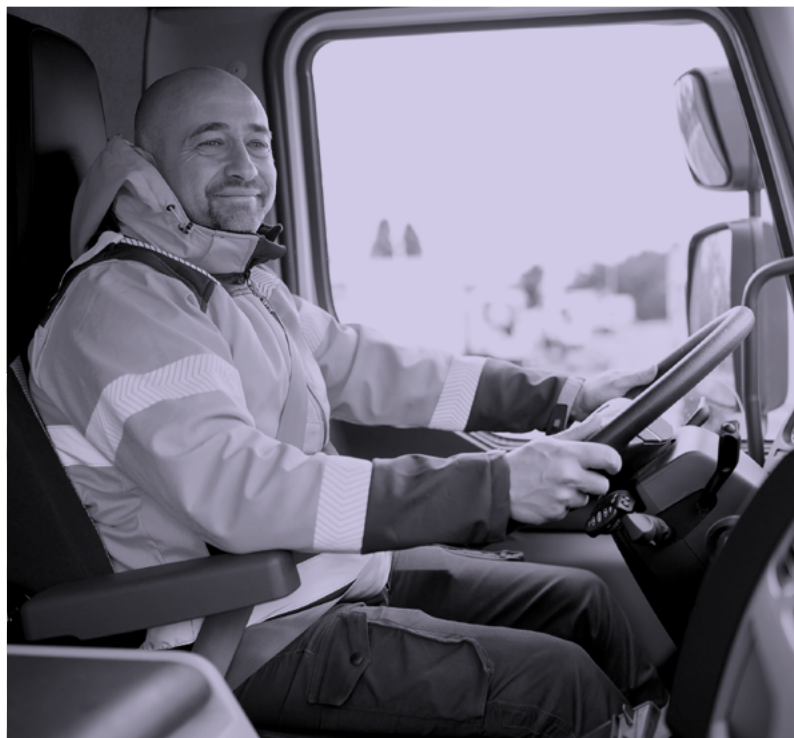
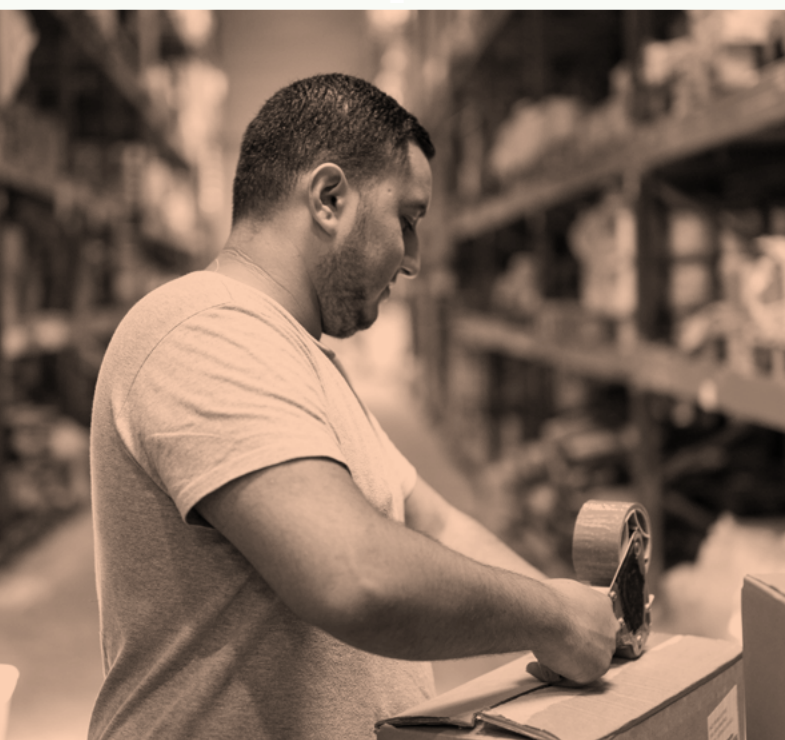


Rapport d'activité

2025
2026



CGF
Confédération des
Grossistes de France

Chiffres clefs

Le commerce de gros, un secteur essentiel de l'économie indispensable à la vie quotidienne des Français

1 million

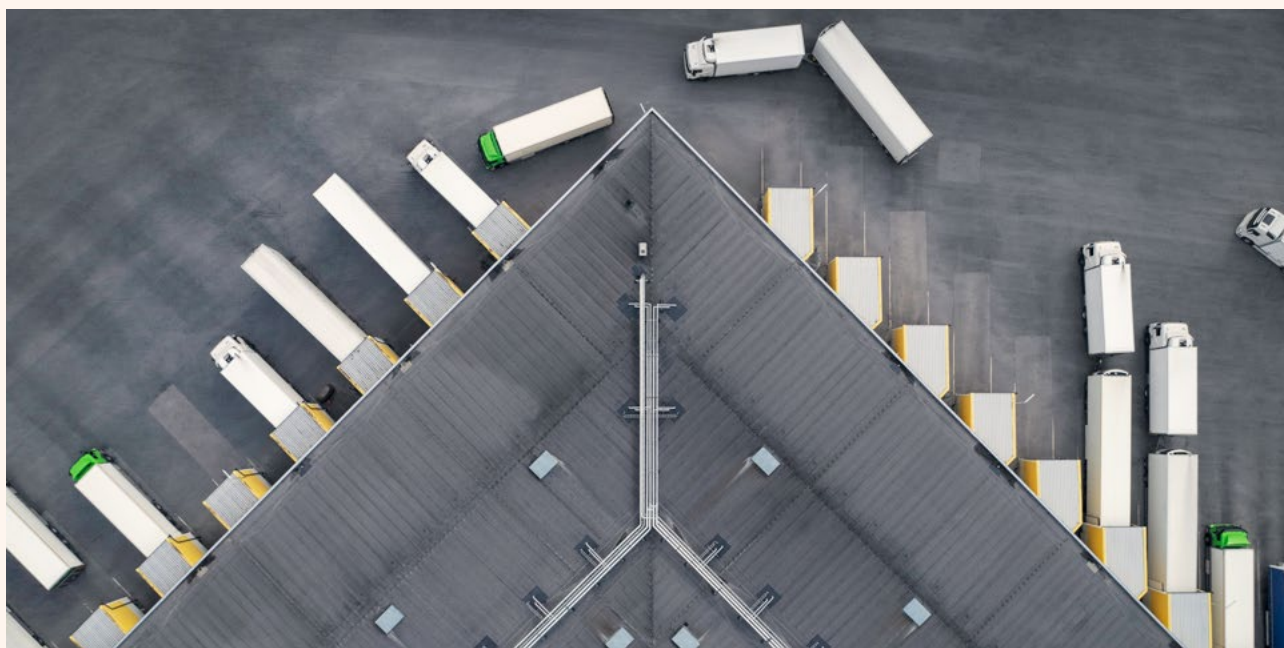
DE SALARIÉS

160 000

ENTREPRISES SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE,
DONT 20 000 GE, ETI ET PME

+1 000 Mds€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES PAR AN



33 %

DE L'EMPLOI SALARIÉ
DU COMMERCE
en France



94 %

DE CDI



65 000

PROJETS DE
RECRUTEMENT EN 2025



1

MILLION DE CLIENTS
PROFESSIONNELS
LIVRÉS CHAQUE JOUR

40 000

POIDS LOURDS

190 000

VÉHICULES
UTILITAIRES LÉGERS

230 000

VÉHICULES LÉGERS

74 000

ENTREPÔTS

113

MILLIONS DE M²
D'ENTREPÔTS

➤ Sommaire

3 Édito du Président

4 Nos 10 succès

5 Nos instances

6 Le mot de la Directrice générale

7 Nos services

8/9 Les temps forts de la CGF

10 Commission des affaires économiques

11 Commission Fiscale

12 Commission Environnement

13 Commission Transport & Logistique

14 Commission Sociale

15 Commission Emploi & formation

16 Commission Communication

17 Commission Affaires publiques

18/19 Les temps forts de nos adhérents

20 Les 30 organisations adhérentes de la CGF

Édito

I Stéphane Antiglio,
Président de la CGF

Solide et engagée, la CGF sur tous les fronts aux côtés des grossistes

À la croisée des filières économiques entre l'amont et l'aval, notre secteur s'est intensément mobilisé cette année pour faire face à une surenchère fiscale et réglementaire conduisant à une accumulation de réformes et de contraintes aux effets opérationnels majeurs pour nos entreprises. Grâce à notre action auprès des pouvoirs publics, en lien avec les fédérations métiers et les organisations interprofessionnelles, pour alerter sur la compétitivité du secteur et des PME et ETI en particulier, nous avons obtenu le report de la filière REP Emballages professionnels au 1^{er} juillet 2026, la simplification et le report du règlement européen sur la déforestation, l'abandon de l'élargissement de la TASCOM aux entrepôts logistiques, la suppression de la taxe plastique, le maintien de la fiscalité actuelle sur le B100 et, plus récemment, nos alertes ont été entendues sur les délais de paiement. Ce sont des exemples d'avancées concrètes obtenues grâce à l'action collective de la CGF et de ses adhérents, dont nous pouvons nous féliciter, même si les défis restent considérables...

Le conflit au Moyen-Orient et la hausse des prix des carburants ont aujourd'hui un impact direct sur le secteur, alors que dans le même temps, les entreprises doivent absorber des réformes structurantes qui nécessitent des investissements financiers, humains et technologiques importants : facturation électronique, décarbonation des flottes et des entrepôts, REP des emballages professionnels, transparence

salariale, digitalisation...

Notre responsabilité est double : défendre un cadre réglementaire soutenable et accompagner concrètement les entreprises dans leur mise en conformité. La CGF a ainsi renforcé son soutien opérationnel au service de ses adhérents, à travers des guides pratiques, des webinaires, des consultations juridiques et un travail constant de décryptage des textes.

Notre secteur demeure encore trop peu visible, alors qu'avec plus de 20 000 groupes, ETI et PME et près d'un million de salariés partout en France, il est un maillon stratégique de l'économie, de l'emploi et de la cohésion territoriale. Les élections municipales ont donc été l'occasion d'une sensibilisation forte des élus locaux grâce au Manifeste de la CGF et ses 15 propositions pour les inciter à construire avec les grossistes, un partenariat durable autour des enjeux de foncier, de logistique urbaine (via le programme LUD +), de fiscalité locale, de marchés publics, d'urbanisme, d'emploi ou encore d'inclusion. Nous continuerons de porter nos propositions à l'occasion des élections présidentielles.

Par l'ensemble de son action, la CGF est en ligne avec la feuille de route ambitieuse qu'elle a définie : conforter notre statut d'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros en rassemblant toujours plus et en accueillant de nouvelles fédérations (GEIST et SYNPOL dans les secteurs des services textiles et des dispositifs médicaux) ; renforcer notre rôle de référent économique



« La CGF est pleinement mobilisée pour défendre, accompagner et faire rayonner le commerce de gros, au service des entreprises, des territoires et de l'économie française. »

du commerce de gros en développant des études et des baromètres utiles à la profession, et enfin accroître la visibilité de notre secteur auprès des pouvoirs publics, des médias et des acteurs de l'emploi. Car l'attractivité de nos métiers constitue un enjeu majeur. Le commerce de gros est un secteur en pleine transformation, qui se digitalise et innove, tout en conservant un besoin important de compétences humaines. Nous devons mieux faire connaître nos métiers, notamment auprès des jeunes générations, valoriser les parcours professionnels qu'ils offrent et renforcer notre marque employeur collective.

Cette année encore, les entreprises grossistes, citoyennes et engagées, ont démontré leur capacité d'adaptation, leur sens des responsabilités et leur rôle indispensable dans le fonctionnement quotidien de l'économie. Nous allons poursuivre dans cette voie avec engagement et détermination !

Nos 10 succès

Face à la surenchère réglementaire et fiscale, qui pèse depuis plusieurs années sur les entreprises du commerce de gros, et aux mesures parfois déconnectées des réalités du terrain et des spécificités du secteur, la CGF a su obtenir des arbitrages décisifs en faveur de ses adhérents.

Avec comme priorités, la préservation de la compétitivité du secteur, sa capacité à investir et à créer de l'emploi.

ENVIRONNEMENT

1.

Allègement des obligations environnementales européennes

La CGF a obtenu la réécriture de plusieurs textes européens majeurs (déforestation, devoir de vigilance, directive durabilité) pour recentrer les obligations sur les entreprises de plus de 1 000 salariés, évitant ainsi une surcharge réglementaire pour les PME et TPE, majoritaires dans le secteur.

2.

Report stratégique de la REP emballages professionnels

Initialement prévue pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2026, la CGF a obtenu le report de la REP au 1^{er} juillet 2026, un délai essentiel pour structurer les outils de traçabilité, fiabiliser les données et anticiper les coûts, dans un contexte réglementaire encore instable.

ÉCONOMIE

3.

Reconnaissance d'un régime spécifique « grossiste » dans les négociations commerciales

En obtenant, à travers la loi Descrozaille de mars 2023, la reconnaissance des règles spécifiques régissant les négociations commerciales avec les grossistes, la CGF a permis aux entreprises de bénéficier de règles stables et adaptées à leurs spécificités, leur assurant ainsi de la sécurité juridique.

4.

Assouplissement des règles de révision des prix des marchés publics et standardisation des outils pour la commande publique

Face à l'inflation post-Covid, la CGF a contribué à faciliter la possibilité de réviser les prix des marchés publics en cours ainsi qu'à simplifier les outils en standardisant l'annexe financière et le bordereau de prix unitaire (BPU).

SOCIAL ET FORMATION

5.

Maintien des aides à l'apprentissage pour les PME et TPE

Alors que la politique de financement de l'apprentissage a été modifiée par le gouvernement, la CGF a obtenu le maintien des aides aux entreprises de moins de 250 salariés, ce qui garantit 20 000 contrats d'apprentissage dans le secteur chaque année depuis 2024.

6.

Allègement de charges salariales pour les entreprises

En réduisant l'impact de la réforme gouvernementale de 4 à 1,6 milliard d'euros, la CGF, avec les organisations interprofessionnelles, a limité la hausse du coût du travail pour les entreprises et sécurisé leurs capacités d'embauche et de formation.

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

7.

Des soutiens à l'électrification

La CGF a très tôt défendu la nécessité d'affecter les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) aux investissements en matériels de transport électriques dont

les coûts restent 2 à 3 fois plus élevés que leurs équivalents thermiques. Elle promeut en 2025 la création des fiches CEE pour le financement des véhicules 100 % électriques, une aide étendue à toute entreprise et pouvant aller jusqu'à 100 000 €.

8.

Une trajectoire de verdissement des flottes adaptée aux spécificités d'exploitation sur le terrain

Face à une taxe pesant sur le verdissement des flottes déconnectée des usages réels du commerce de gros, la CGF a obtenu son ajustement pour intégrer les spécificités d'exploitation des VUL. En corrigeant un dispositif pénalisant et irréaliste, elle a permis de rétablir une trajectoire plus juste, évitant de sanctionner des entreprises déjà engagées dans la transition.

FISCALITÉ

9.

Suppression de la taxe plastique

Alors que l'État envisageait de faire porter aux entreprises le coût des amendes européennes, la CGF a fait valoir qu'il était injuste de leur transférer cette charge sans qu'elles ne disposent des outils pour y répondre, évitant ainsi un surcoût direct et immédiat.

10.

Abandon de l'extension de la TASCOM aux entrepôts logistiques

La CGF a veillé à empêcher toute extension ou assimilation des entrepôts grossistes à ceux du e-commerce, préservant un cadre fiscal cohérent avec leur activité.

Nos instances

Le Bureau exécutif de la CGF



| Stéphane Antiglio |
Président



| Éric Dumont |
Vice-président
Personnalité Qualifiée



| Valérie Lachenal |
Vice-présidente
FFQ



| Philippe Jouveaux |
Trésorier
FND



| Olivier Feno-Feydel |
UNCGFL



| Bruno Aussant |
SNDP



| Thierry Drecq |
UDINAP



| Alain Landec |
FEDA



| Stéphane Maurin |
DISTRIPRO



| Hervé de Montclos |
FENNTISS



| Marc Hoeschen |
CSR



| Alain Rosaz |
FICIME



| Pierre Toffoli |
NAVSA

LES COMMISSIONS DE LA CGF

Commission des affaires économiques

Président : Jacques-Olivier Boudin, UNCGFL
Rapporteur CGF : Pierre Perroy

Commission Fiscale

Président : Bruno Gibaru, FEDA
Rapporteur CGF : Pierre Perroy

Commission Transport & Logistique

Président : Laurent Mitais, FICIME
Rapporteur CGF : Christian Rose

Commission Environnement

Président : Bruno Mantovani, UNCGFL
Rapporteur CGF : Nathalie Fussler

Commission Sociale

Rapporteur CGF : Marie Vallon

Commission Emploi & Formation

Présidente : Martine Chavaudret, UNCGFL
Rapporteur CGF : Assia Kloul

Commission Communication

Président : Alain Landec, FEDA
Rapporteur CGF : Blandine Guyon

Commission Affaires publiques

Rapporteur CGF : Kristelle Hourques

LES PRINCIPAUX MANDATS DE LA CGF

Le commerce de gros dispose d'une cinquantaine de mandats au sein d'instances consultatives ou organismes professionnels sur les thématiques sociales, juridiques, économiques, RSE et développement durable, RH et formation... notamment : MEDEF – CPME – FRANCE LOGISTIQUE – CEPC (Commission d'examen des pratiques commerciales) – Observatoire des Délais de paiement – Commission des Comptes Commerciaux de la Nation – CNC (Conseil national du Commerce) – CNA (Conseil national de l'Alimentation) – AKTO – CNAM – Commission inter-filières des REP (CIFREP) – AFT – AFTRAL...



Le mot de la Directrice générale

« Forte de sa représentativité, la CGF est plus que jamais mobilisée pour défendre, accompagner et faire reconnaître le rôle des grossistes. »

Isabelle Bernet-Denin |
Directrice générale

Dans un contexte complexe et incertain sur le plan national et international, la CGF a trouvé dans son ADN, les ressources, le sens du collectif et la solidarité pour apporter des réponses concrètes et efficaces sur de nombreux dossiers impactant le commerce de gros. Cette année, l'action de la CGF sur le terrain a été portée par une forte détermination et une proactivité vertueuse, aussi bien pour la défense des intérêts de ses adhérents que dans le développement des services de la Confédération.

Confortée dans sa représentativité, la CGF confirme son statut d'organisation professionnelle majoritaire de la CCN Commerces de gros en nombre d'entreprises et de salariés. Ces chiffres soulignent l'engagement de longue date de la CGF pour promouvoir et animer un dialogue social continu avec les partenaires sociaux de la

branche, au service de l'attractivité des métiers et de la profession. Accueillir de nouvelles fédérations pour renforcer la dimension transversale et enrichir les actions de la Confédération est inscrit dans notre feuille de route et se traduit déjà dans les faits avec l'adhésion de deux fédérations au printemps : le SYNPOL et le GEIST.

Ancrée et reconnue au sein d'un écosystème professionnel et institutionnel dense, la CGF va poursuivre son travail de reconnaissance du rôle stratégique des grossistes au niveau local et national, de défense des intérêts des entreprises et d'attractivité de la profession en valorisant la diversité et la réalité des métiers du négoce.

Toute son action est portée par l'engagement sans faille de ses fédérations et par l'équipe de la CGF qui met son expertise et son professionnalisme au service des besoins de nos adhérents.

➤ L'équipe de la CGF



Muriel Mezenen Zolli |
Assistante de Direction



Jordan Caillaud |
Directeur Administratif et financier



Marie Vallon |
Directrice des Affaires sociales / formation



Assia Kloul |
Cheffe de projet attractivité et formation



Aymeric Eblin |
Juriste en droit social



Christian Rose |
Directeur Transport et Logistique



Nathalie Fussler |
Directrice Environnement



Blandine Guyon |
Directrice Communication



Gaspar Thepault-Ancillon |
Alternant Communication



Kristelle Hourques |
Directrice des Affaires publiques



Enisa Rrushka |
Alternante Affaires publiques



Pierre Perroy |
Directeur des Affaires économiques & fiscales

Nos services

Afin d'accompagner au mieux les fédérations adhérentes et leurs entreprises face aux évolutions de leur environnement, les experts de la CGF décryptent, anticipent et traduisent les évolutions juridiques, réglementaires, économiques et sociales à travers la mise en place de nombreux outils pratiques, de veilles, de notes d'analyse et d'information.



2 webinaires thématiques chaque mois

Comment booster les compétences de vos collaborateurs ? Prévenir et guérir les risques de retard de paiement des clients ? Comment anticiper la facturation électronique ? Enjeux de la réglementation sur les prestations annexes dans un contrat de transport, REP-EP, cybersécurité, communication par temps de crise... autant de sujets opérationnels proposés et décryptés par les équipes de la CGF !

CGF News' : toute l'actualité du secteur en quelques clics !

Retrouvez dans la newsletter de la CGF chaque vendredi matin un condensé de l'actualité du commerce de gros et des actions menées par le CGF au service de la profession



ESPACE INTERNET RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS

➤ L'espace réservé aux adhérents sur le site de la CGF regroupe l'ensemble des infos, notes, modèles et dernières actualités du secteur.

LE POINT SUR...

➤ Nouvelle loi, nouveau dispositif, nouveau règlement... Le Point sur... propose un focus thématique technique pour accompagner les professionnels dans l'impact d'une nouvelle mesure dans leur quotidien.

VEILLE ET ACTION

➤ Tous les mois, chaque département de la CGF (Social, transport et logistique, affaires économiques, fiscal, environnement, affaires publiques...) propose aux adhérents, avec le « Veille et Action » un tour d'horizon des actualités suivies par le département et recense l'essentiel des textes législatifs et réglementaires, français et européens.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

➤ Le service de consultations juridiques de la CGF accompagne les adhérents dans l'identification de leurs besoins et dans l'orientation vers les solutions les plus adaptées. Conseils, éclairages et mise en relation avec des cabinets spécialisés permettent d'apporter une réponse individuelle ciblée, sécurisée et adaptée aux situations rencontrées.



Guides pratiques

Guide des bonnes pratiques attractivité, comment fidéliser et intégrer les nouveaux collaborateurs, la check-list pour un recrutement réussi, le guide des relations commerciales, le guide sur le handicap, facturation électronique, les étapes clefs de la REP... des outils mis à la disposition des fédérations et entreprises adhérentes.

Les temps forts de la CGF en images



27/28 AOÛT 2025

La CGF et ses adhérents engagés aux côtés du MEDEF à la REF dans les allées de Roland Garros



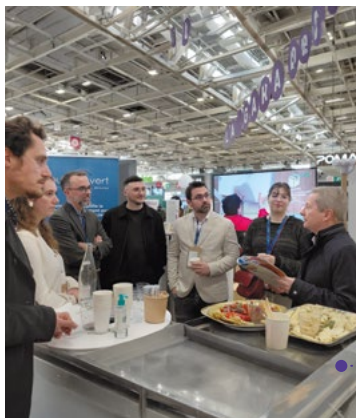
3 SEPTEMBRE 2025

Visite du marché de gros de Lyon Corbas avec l'UNCGFL et France Travail



9 OCTOBRE 2025

La CGF auditionnée par la mission interministérielle pour une logistique urbaine durable



18 NOVEMBRE 2025

La CGF présente son Manifeste au Salon des maires



22 OCTOBRE 2025

Petit-déjeuner presse : lancement du plan de décarbonation du secteur à horizon 2030



9 OCTOBRE 2025

Plus de cinquante participants étaient présents pour la 4^e édition du séminaire social de la CGF !



21 JANVIER 2026

Cérémonie des vœux de la CGF : présentation de la feuille de route 2026



16/17 OCTOBRE 2025

Participation aux Worldskills à Marseille avec la NAVSA et la FND



29 JANVIER 2026

Audition de la CGF par la Commission d'enquête du Sénat « Marges des industriels et de la grande distribution »



20 FÉVRIER 2026

Rencontre ministérielle consacrée à l'électrification du transport routier de marchandises



23 FÉVRIER 2026

Salon de l'Agriculture : lancement de l'Observatoire de l'Origine



31 MARS 2026

Inauguration du SITL par Stéphane Antiglio



15 AVRIL 2026

Séminaire des Délégués généraux des fédérations adhérentes de la CGF



2 AVRIL 2026

Crise au Moyen-Orient : la CGF reçue à Bercy



17 AVRIL 2026

Visite de Rungis avec le MEDEF



6 MAI 2026

REP – EP : la CGF dénonce dans une tribune publiée par les Echos un calendrier intenable



28 MAI 2026

Entrevue avec Serge Papin, ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat



Jacques-Olivier Boudin
Président de la Commission
des affaires économiques



Pierre Perroy
Directeur du département
des affaires économiques

Négociations commerciales : la CGF, garde-fou de la stabilité du « régime grossiste »

Sanctuarisé dans le code de commerce en 2023, le « régime grossiste » garantit à l'ensemble des acteurs de la filière, la prise en compte des spécificités de ses relations commerciales. Par son action de veille et d'influence, la CGF œuvre à la stabilité et à la sécurité juridique des grossistes. Ainsi, cette année les règles applicables aux négociations commerciales avec les grossistes ont été présentées lors des travaux préparatoires de projets de loi afin de les maintenir. La CGF, entendue lors de son audition par la Commission d'enquête du Sénat sur « Les marges des industriels et de la grande distribution » en janvier 2026, a rappelé le rôle central des grossistes dans l'activité économique, leurs spécificités dans les chaînes de valeur des différentes filières et leur rôle de partenaire de l'amont, notamment de la production agricole, mais également des industriels.



LA CEPC EN DANGER ?

La CGF a pris la plume afin de défendre avec plusieurs membres y siégeant, le rôle juridique majeur de la CEPC (Commission d'Examen des Pratiques Commerciales), dans le cadre du projet de loi ciblant des comités « Théodule ». La CEPC, ne remplissant aucun critère d'un comité Théodule, fêtera cette année ses 25 ans !

PROJET DE LOI « DÉLAIS DE PAIEMENT » : LA CGF S'OPPOSE ET PROPOSE

Pour la CGF, le respect des délais de paiement est un élément central des relations commerciales solides et équilibrées. Si cibler les acteurs économiques qui pilotent les retards de paiement est une nécessité, la proposition de loi d'Olivier Rietmann, prévoyant des sanctions jusqu'à 1 % du CA mondial en cas de retard de paiement, est disproportionnée. Une alerte des pouvoirs publics sur les risques de ce projet déconnecté des réalités des entreprises a été réalisée, tout en proposant une alternative visant plus efficacement les pratiques abusives. La CGF a fédéré un front interprofessionnel réunissant notamment le MEDEF et la CPME et a contribué à faire émerger un enjeu clé absent des débats : les retards de paiement dans les marchés publics.

Marchés Publics : la CGF, proactive dans la mise en place de nouveaux outils

Fluidifier, sécuriser et dynamiser les relations entre les 120 000 acheteurs publics français et les entreprises, telle est la priorité de la CGF à travers une collaboration proactive avec les décideurs pour améliorer le quotidien des grossistes.

➤ Les acheteurs pour la restauration collective ont désormais un clausier édité par le CNRC (Conseil National de la Restauration Collective) pour les aider dans la rédaction plus sûre et plus lisible des marchés. Réalisé en 2025-2026 à la demande de la CGF, la Confédération en a co-présidé les travaux.

➤ Conçue par la DAJ (Direction des affaires juridiques du ministère de l'Économie) et la CGF, la nouvelle annexe financière standardisée harmonise les pratiques des acheteurs publics grâce à un modèle unique. Il simplifie le processus d'achat et regroupe les informations nécessaires couvrant toutes les étapes d'un marché de fournitures. Résultats : lisibilité des offres optimisée, sécurisation des échanges, réduction des erreurs et facilitation du suivi de la dépense publique.

Le pôle alimentaire de la CGF pleinement mobilisé sur le PJA Urgence agricole !

Avec près de 1600 amendements en commissions et 2500 pour la séance publique à l'Assemblée nationale, visant à modifier les dispositions des 23 articles initiaux, la CGF a été particulièrement vigilante et a multiplié la rédaction de positions, les rendez-vous et échanges avec les parlementaires et les ministères sur le Projet de loi pour la protection et la souveraineté agricoles afin de rationaliser les débats et tenter de maintenir de la stabilité juridique pour les grossistes.





Bruno Gibaru
Président de la Commission
Fiscale



Pierre Perroy
Directeur du
département Fiscal



Facture Électronique : le changement c'est (presque) maintenant !

Au terme d'une implication constante au sein de la mission Facturation du ministère de l'Économie et des Finances, la CGF déploie toute l'information et les outils nécessaires à la mise en place effective de la facturation électronique dans les entreprises du secteur. La facturation électronique, effective au 1^{er} septembre 2026, est un changement profond pour de nombreuses PME et ETI du secteur. Pour accompagner notamment les entreprises, la CGF organise des webinaires et interventions dédiés qui réunissent des centaines de participants grossistes pour leur apporter des conseils opérationnels et répondre à leurs questions. Par ailleurs, un guide pratique et synthétique, réalisé en collaboration avec le ministère, a été publié afin d'accompagner les grossistes et leurs clients dans la mise en œuvre de cette transformation.



Projet de loi de finances 2026 : la CGF sur tous les fronts



Rarement la formalisation et le vote d'un budget n'auront été aussi chaotiques qu'en 2026... Durant tout le processus du Projet de loi de finances 2026, la CGF a assuré un monitoring constant et préparé des amendements pour contrer d'éventuelles hausses de la fiscalité ou autres mesures défavorables aux entreprises du commerce de gros. Si la CGF déplore un alourdissement significatif de la fiscalité, avec le maintien de la CVAE et de la surtaxe d'IS qui devait se limiter à 2025, elle se félicite que sa position venant cadrer l'extension de la TASCOM aux

entrepôts des entreprises du e-commerce, pour éviter d'impacter ceux des grossistes, ait été entendue. Grâce à sa mobilisation, la CGF a obtenu gain de cause auprès des parlementaires tout au long des discussions budgétaires :

- l'abandon du projet de taxe plastique,
- le maintien de la fiscalité actuelle sur le B100,
- le maintien en 2026 du dispositif de suramortissement pour le verdissement des VUL et des PL.



➤ **CONSULTEZ**
Le guide CGF sur la
facturation électronique

DÉFENDRE LES GROSSISTES DANS LEURS SPÉCIFICITÉS...

À la faveur d'un rendez-vous sur les négociations commerciales avec le cabinet du ministre Serge Papin en avril 2026, la CGF a alerté sur la multiplication des contrôles fiscaux, requalifiant certains entrepôts. Une dérive qui méconnaît la réalité des activités BtoB et peut entraîner des surcoûts significatifs pour les entreprises. Par ailleurs, elle travaille dans le cadre de la réforme de la facturation électronique à la suppression de la piste d'audit fiable.

Environnement



Bruno Mantovani
Président de la Commission
Environnement



Nathalie Fussler
Directrice du département
Environnement



REP emballages professionnels : la CGF gagne... du temps !

Le 1^{er} juillet verra l'entrée en vigueur de la filière REP des emballages professionnels qui sera une évolution réglementaire majeure pour les entreprises du commerce de gros. Prévues initialement au 1^{er} janvier 2026, son report est le résultat d'une intense mobilisation de la CGF, qui n'a cessé d'alerter sur le manque d'anticipation des pouvoirs publics et donc de préparation des entreprises. À la complexité de mise en œuvre de la filière REP et l'incertitude budgétaire – les barèmes des éco-contributions 2026 n'étant pas connus à ce jour* – s'est ajoutée la crise au Moyen-Orient et son fort impact sur les matières premières des emballages pour les entreprises du commerce de gros. Cela avait conduit la CGF à demander mi-avril un nouveau report au gouvernement.



L'accompagnement de la CGF dans la compréhension et l'application de la REP

Afin d'accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation et son impact pour les entreprises (organisation interne, gestion des flux d'emballages, relations avec les éco-organismes, échange des données avec les partenaires...), la CGF a mis en place un plan d'actions complet : guide pratique, consultations juridiques dédiées, présentations ciblées dans les fédérations, webinaires et notes d'analyse.



➤ **CONSULTEZ**
le guide REP-EP

RÈGLEMENT EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION : LA CGF PRÔNE LA SIMPLICITÉ ET LE RÉALISME

L'Union européenne a reporté d'un an l'application du règlement qui devait s'appliquer à partir du 30 décembre 2025. Ce règlement, à l'ambition vertueuse, vise à garantir que les produits vendus ou exportés par l'Union européenne ne participent pas à la déforestation ni à la dégradation des forêts. Le report répond aux inquiétudes exprimées par plusieurs organisations patronales, dont la CGF aux côtés du Medef, sur la difficulté pour les entreprises à s'y préparer, du fait de la complexité des démarches demandées et de leur lourdeur administrative. Le texte révisé apporte donc quelques simplifications et place la traçabilité des produits au centre du dispositif. La CGF reste attentive aux évolutions proposées par la Commission européenne et au besoin de conditions réalistes de mise en œuvre pour les grossistes.

Un recul réglementaire... qui nécessite toutefois de rester mobilisé !

Alors que l'Union européenne relâche la pression réglementaire sur les entreprises concernant leur politique de durabilité (CSRD) ou encore de vigilance (CS3D), ces dernières doivent rester mobilisées et poursuivre leurs efforts. Car si elles ne sont plus visées directement, elles seront interrogées par leurs partenaires et clients.



20

c'est le nombre de professionnels engagés, impliqués et représentatifs au sein de la Commission Environnement de la CGF. Grâce à la création du département Environnement il y a deux ans, la commission du même nom a pris de l'ampleur ! Un succès en ligne avec la taille de l'enjeu et le volume des sujets à fort impact pour les grossistes.

* Rapport d'activité bouclé au 5 juin 2026

Transport & Logistique



Laurent Mitais
Président de la Commission
Transport et Logistique



Christian Rose
Directeur du département
Transport et Logistique



Rencontre sur l'électrification du transport routier de marchandises organisée par Monique Barbut et Philippe Tabarot le 20 février 2026.

10 propositions pour décarboner le secteur à horizon 2030



Plan de décarbonation à horizon 2030 : le commerce de gros, force de propositions

Engagés pour réduire l'empreinte carbone de leur logistique et de leur mobilité, les grossistes ont conçu un plan en 3 volets et 10 propositions structurantes pour accélérer la transition écologique de leurs activités, sans compromettre la pérennité du secteur. Présentée en octobre 2025, cette démarche volontaire démontre la détermination des entreprises, appuyées par les fédérations et la CGF,

à s'inscrire dans l'objectif de zéro émission nette en 2050 et à se mobiliser aux côtés de la puissance publique pour y parvenir. Pour la CGF, les cinq clefs de la réussite de la décarbonation sont le mix énergétique, la montée en maturité de l'écosystème de l'électromobilité, un accompagnement financier de la demande, une fiscalité incitative et une stabilité réglementaire.



CONSULTEZ
Le plan de décarbonation du commerce de gros : les engagements du secteur



Logistique urbaine : préserver la liberté d'organisation des grossistes

Avec 1 million de clients dont 80 % en zone urbaine, la logistique urbaine est un enjeu majeur pour les grossistes. Elle reste très impliquée dans les travaux du CTLUD-AE et plus particulièrement dans les 3 rapports qui ont été produits : multimodalités, avitaillement en énergies et déploiement de l'électromobilité. Lors de son audition en octobre 2025 par Anne-Marie Idrac et Anne-Marie Jean, la CGF a détaillé les leviers de performance d'une logistique urbaine durable. Dans le cadre des élections municipales, la CGF a produit un Manifeste à destination des futurs élus intégrant un chapitre logistique qui plaide pour la préservation de la liberté d'organisation logistique des grossistes, l'accompagnement de la décarbonation progressive des véhicules et l'harmonisation des réglementations au niveau local.



CONSULTEZ
Logistique urbaine durable après 2026 : la contribution de la CGF

ÉLECTRIFICATION DU TRANSPORT DE MARCHANDISES : PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE ?



Dans un contexte de décarbonation des mobilités dans la durée et compte-tenu de l'enjeu de la relance industrielle européenne face à la concurrence asiatique agile et agressive, la puissance publique veut donner un coup d'accélérateur à l'électrification du transport de marchandises. Dans le cadre du Groupe de travail interministériel sur l'« électrification des transports » qui a nourri le plan du Gouvernement et la Mission flash des députés Leseul et Fiévet sur les poids lourds, la CGF a largement contribué en portant trois messages principaux : tenir compte des usages, disposer d'une offre de véhicules suffisante, adaptée et économiquement accessible, et privilégier l'incitation plutôt que la sanction.



Marie Vallon
Directrice du département
Social, emploi et formation



Aymeric Eblin
Juriste en
droit social



Révision des codes NAF : bien plus qu'une formalité

Le code NAF est une clé d'entrée essentielle aux entreprises pour l'accès aux statistiques publiques, à certains dispositifs de formation, à certaines aides, exonérations ou dispositifs de soutien ainsi qu'à l'identification du champ des conventions collectives. Son évolution, effective au 1^{er} janvier 2027, n'est donc pas une formalité pour les entreprises grossistes. C'est pourquoi, la CGF collabore depuis 2024 avec l'INSEE à travers des groupes de travail institutionnels et assure une veille continue et des analyses d'impact. Pour informer et accompagner ses adhérents, la CGF a également déployé une information régulière sur le calendrier, les démarches et les points de vigilance, et obtenu la mise à disposition de supports pédagogiques accessibles.



Transparence des rémunérations entre les femmes et les hommes : un tournant majeur... à négocier

La directive européenne sur la transparence des rémunérations (UE 2023/970) crée de nouveaux droits pour les salariés et de nouvelles obligations pour les entreprises, alors que la France dispose déjà d'un cadre exigeant en matière d'égalité professionnelle.

Mobilisée dès 2025, la CGF a alerté sur les risques juridiques et économiques, en particulier pour les PME du secteur, en cas de transposition excessive. Elle défend une position claire auprès du MEDEF, de la CPME et des pouvoirs publics : une transposition cohérente et lisible.

DIALOGUE SOCIAL DANS LA CCN DES COMMERCES DE GROS 3044

► Un régime de prévoyance pour les cadres

La mise en place du régime de prévoyance des salariés cadres marque une étape structurante de la politique sociale de branche. Cet accord, signé le 17 septembre 2025, instaure un régime collectif et obligatoire de prévoyance pour les cadres qui couvre les trois risques majeurs : décès, incapacité de travail, invalidité. Il constitue une étape majeure pour l'attractivité de la branche, issue d'un pilotage paritaire conduit par la CGF.

► Révision des classifications conventionnelles : une réforme d'ampleur

Les classifications conventionnelles qui reposent sur un socle ancien, aujourd'hui en décalage avec la réalité des métiers, font l'objet d'une négociation dédiée depuis 2025. La CGF pilote cette réforme selon une méthode structurée et sécurisée, associant entreprises, expertise externe et dialogue social, conditions essentielles à l'aboutissement d'une réforme de cette ampleur.



COMMISSION SOCIALE PAPIERS CARTONS

► La CCN de la distribution des papiers cartons se dote d'une CPNEFP* et prend son avenir en main

La création en 2025 de la CPNEFP de la CCN des papiers cartons constitue une étape importante pour la branche. Elle reconnaît le secteur comme stratégique et permet d'anticiper les besoins en compétences, de sécuriser les métiers et de renforcer l'attractivité. La CGF accompagne la branche dans cette démarche en assurant le secrétariat de la branche.

*Commission paritaire nationale pour l'emploi et la formation professionnelle

Emploi & formation



| Martine Chavaudret |
Présidente de la Commission
Emploi & Formation



| Assia Kloul |
Cheffe de projet
emploi et formation

Les grossistes face au défi de l'attractivité : la CGF à l'offensive

Dans un contexte de transformation du secteur et de pénurie persistante de main-d'œuvre, les méthodes de recrutement traditionnelles ne suffisent plus. Pour les grossistes, la bataille des talents est d'autant plus complexe que leur métier, véritable moteur de l'économie, reste trop souvent « invisible » aux yeux du grand public. Pour changer les choses, la CGF déploie une stratégie proactive visant à valoriser l'image du secteur et à répondre aux besoins RH concrets des entreprises. L'une des initiatives phares de cette ambition est la convention cadre nationale signée avec France Travail en mai 2024. Ce partenariat stratégique repose sur deux piliers :

- Pour les candidats : faciliter l'orientation des demandeurs d'emploi vers les métiers du commerce de gros.
- Pour les entreprises : offrir un accompagnement RH personnalisé et de proximité.

Le résultat ? En deux ans, France Travail s'est imposé comme un véritable partenaire RH pour les entreprises du secteur, transformant les défis de recrutement en opportunités de croissance.



Près de 5 000 CQP

(Certificat de Qualification Professionnelle) délivrés dans la branche depuis 2011

Fonction RH sous surveillance : la CNIL et la CGF misent sur une collaboration étroite

La fonction RH, garante de la protection des droits et libertés des salariés des entreprises, est de plus en plus scrutée par la CNIL. Depuis 2025, la protection des données des salariés est devenue un levier de sanction majeur pour l'autorité de contrôle : 87 sanctions ont été prononcées par la CNIL en 2025 soit une hausse de 107 % par rapport à 2024 et 32 % des contrôles visent désormais les PME et TPE, alors qu'elles étaient auparavant moins ciblées que les grands groupes. En 2026, la CNIL devient régulateur de l'IA Act ce qui implique un double contrôle pour les services RH utilisant des outils d'aide au recrutement ou de tri de CV par algorithme... Aussi sensible au respect de la loi qu'à la protection des grossistes, la CGF développe un dialogue constructif avec la CNIL qui se concrétise par une collaboration étroite à vocation pédagogique au travers, entre autres, de webinaires.

3 outils qui changent tout

Conçus avec le concours d'experts, sur la base de cas concrets, de retours d'expérience et de méthodes éprouvées, les trois outils que la CGF met à la disposition de ses adhérents sont des vrais leviers opérationnels pour ATTIRER-RECRUTER-FIDÉLISER.



➤ Guides bonnes pratiques Attractivité



➤ Checklist recrutement



➤ Guide Bonnes pratiques-Intégration



FOCUS CGF/FRANCE TRAVAIL EN ACTIONS

➤ Participation des entreprises du commerce de gros à des semaines dédiées : semaine des métiers du transport et de la logistique...

➤ Ateliers pratiques, des conseils sur-mesure pour « doper » la visibilité RH des entreprises

➤ E-rencontres « Des solutions concrètes pour faciliter et sécuriser les recrutements » sur les dispositifs existant et les meilleures méthodes de recrutement

➤ Publications d'articles sur le site internet de France Travail et dans la Newsletter France Travail (9 millions de destinataires)



Communication



Alain Landec
Président de la Commission
Communication



Blandine Guyon
Directrice du département
Communication



Municipales : 15 propositions pour souligner la place stratégique des grossistes !

Dans le cadre des élections municipales 2026, la CGF a élaboré un Manifeste avec 15 propositions concrètes sur six enjeux majeurs pour le commerce de gros : emploi, logistique urbaine, ancrage territorial, foncier logistique, fiscalité locale et marchés publics. L'enjeu ? Bâti avec les collectivités une feuille de route commune pour dynamiser l'économie, créer des emplois, accélérer la transition écologique, au service de leurs communes et des Français. Dans le cadre d'un plan de communication global, ce Manifeste a été présenté lors du Salon des maires en novembre 2025 puis déployé auprès des candidats début 2026. Une conférence de presse et un plan d'achat d'espace ont complété le dispositif.



➤ **CONSULTEZ**
le Manifeste

DES OUTILS D'INFORMATION MODERNISÉS AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR

Afin d'identifier d'avantage la CGF et incarner le commerce de gros, les outils d'information ont été refondus graphiquement et éditorialement.

BtoB News a laissé la place à
« **CGF Mag** », l'actualité du
commerce de gros ».

Nouveau titre et nouvelle
ligne éditoriale pour ce
magazine bi-annuel qui se
positionne désormais comme un
outil d'influence à destination des
politiques au service des enjeux des
professionnels du secteur.



À VENIR **CGF News** : refonte
complète pour la newsletter de
la CGF qui offre chaque vendredi
un condensé d'actualité du secteur
et des actions menées par la CGF
au service de la profession.



CGF Infos : harmonisation visuelle
avec l'ensemble des supports
de communication
internes envoyés aux
adhérents par la CGF :
Le Point sur...,
Veille et actions...



Les grossistes acteurs de la transition écologique : une nouvelle série de portraits sur LinkedIn !



Suite à la publication fin 2025 du
plan de décarbonation du secteur
à horizon 2030, la CGF a lancé sur
LinkedIn en mars 2026 une série de
portraits consacrée à la
mobilisation des professionnels
du commerce de gros en faveur
de la transition écologique.

L'objectif ?

➤ Incarner de façon concrète, à
travers exemples & chiffres clefs,
les actions mises en place par les
entreprises du secteur,
membres des fédérations
adhérentes de la CGF, pour
réduire l'impact environnemental
de leurs activités.



RELATIONS MÉDIAS : UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE

Cette année, la CGF a intensifié ses
prises de parole dans la presse pour
porter les alertes et les engagements
du secteur. Avec **16 CP** : REP-EP, PLF,
plan de décarbonation, règlement
anti-déforestation, Municipales...
et plus de **100 retombées**, la CGF est
montée en puissance en termes de
visibilité dans la presse. À noter
l'organisation de deux petits déjeuners
presse en octobre sur le plan de
décarbonation et en janvier pour
présenter la feuille de route 2026
de la Confédération !



Affaires publiques



Isabelle Bernet-denin
Directrice générale



Kristelle Hourques
Directrice du département
Affaires publiques

Tour de France des grossistes : 10 étapes pour la grande boucle !



Depuis juillet 2025, 10 visites d'entreprises ont été organisées par la CGF en lien avec les fédérations adhérentes : FEDA, SNDP, L'Objet média, UNCGFL. Des échanges primordiaux pour faire découvrir aux parlementaires le rôle essentiel du secteur et son utilité dans l'animation des territoires et la vie quotidienne des Français ! Pièces détachées automobiles, objets médias, dépôts de presse, restauration commerciale et collective... une immersion au cœur des missions et des enjeux du commerce de gros !



Gérard Larcher, Président du Sénat, dans les locaux de Yvelines Distribution Services le 17 novembre 2025



Anne-Sophie Roncet, députée des Yvelines, dans les locaux de Logistéo le 22 septembre 2025

Le travail d'influence de la CGF porte ses fruits !

À travers des amendements systématiquement portés et relayés par des parlementaires dans le cadre de leurs travaux, un dialogue continu avec les cabinets ministériels et l'administration centrale, l'action d'influence de la CGF présente des résultats concrets pour les entreprises du commerce de gros.

FISCALITÉ

- Demande de la baisse des impôts de production (CVAE)
- Sécurisation d'avantages fiscaux : fiscalité du B100, suramortissement des investissements pour l'acquisition de véhicules neufs utilisant des énergies propres, augmentation des plafonds d'aides pour l'acquisition de VUL et PL électriques ✓
- Opposition efficace à de nouvelles charges : taxe plastique, hausse du versement mobilité ✓
- Aménagement de la taxe sur le verdissement des flottes ✓

DÉCARBONATION

- Fléchage plus important des crédits CEE vers la

décarbonation du transport de marchandises ✓

- Mobilisation pour un accompagnement public renforcé
- Préservation de la trajectoire actuelle de décarbonation des véhicules légers ✓
- Ajustement pragmatique des obligations de couverture en ombrières photovoltaïques sur les sites logistiques ✓

SIMPLIFICATION

- Report de 6 mois obtenu pour la mise en œuvre de la REP des emballages professionnels ✓
- Reprise des mesures de simplification des REP dans le débat public ✓
- Contribution à la mise en pause de normes européennes (CSRD, déforestation) ✓

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

- Stabilité des règles de négociation commerciale avec les grossistes, de la dérogation des grossistes alimentaires relative à la sanctuarisation de la matière première agricole ✓
- Maintien de la commission d'examen des pratiques commerciales ✓

AVANTAGES EN NATURE

- Défense d'un cadre fiscal stable et prévisible

APPRENTISSAGE

- Maintien des aides à l'apprentissage malgré leur révision ✓

 **6 PROJETS DE LOI**

suivis pour lesquels la CGF a redoublé d'efforts pour défendre les intérêts des grossistes : PLF, PLFSS, PJJ Urgence agricole, PJJ Transport, PPL sur les délais de paiement, PJJ simplification de la vie économique.

 **+ 60**

DÉCIDEURS PUBLICS ET POLITIQUES RENCONTRÉS

 **60**

FICHES HATVP ont été déclarées par la CGF à l'instance dédiée pour 2025, signe d'une montée en puissance des travaux d'influence de la Confédération.

Les temps forts de nos adhérents

Les 30 fédérations adhérentes de la CGF représentent l'ensemble des activités du commerce de gros : alimentaire et agricole, automobile, bâtiment, santé, presse, fournitures industrielles, électronique, produits manufacturés... Merci pour leur engagement au service de la profession et leur confiance !

JANVIER 2025

FEDEPOM

Contribution aux études et travaux réalisés par l'OPCO OCAPIAT



6 > 14 OCTOBRE 2025

UPCP

Mobilisation pour soutenir l'écriture manuscrite dans un marché de la carterie en pleine évolution



14 OCTOBRE 2025

FFQ

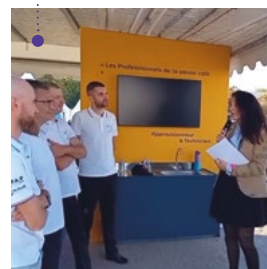
Signature d'un partenariat avec Kloovis, outil de gestion des surstocks et invendus pour les entreprises



16/17 OCTOBRE 2025

NAVSA

Participation aux WorldSkills 2025 à Marseille : les métiers de la distribution automatique en lumière !



27 NOVEMBRE 2025

AFDPE

Conseil d'Administration des distributeurs papiers cartons dans les locaux de la CGF



17 NOVEMBRE 2025

SNDP

Visite du dépôt de presse Yvelines Distribution Services avec Gérard Larcher



OCTOBRE 2025

CULTURE VIANDE

Idées reçues sur la viande : lancement d'une campagne de sensibilisation



3 DÉCEMBRE 2025

FND

4^e édition des Rencontres Nationales de la Décoration



15 DÉCEMBRE 2025

COMIDENT

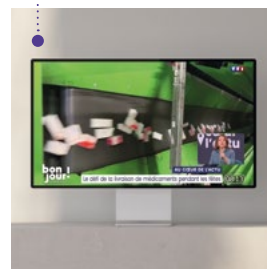
Colloque au Sénat sur le thème : « La santé bucco-dentaire en danger »



24 DÉCEMBRE 2025

CSR

La répartition pharmaceutique mise à l'honneur dans un reportage diffusé sur TF1



DEPUIS JANVIER 2026

FGFP

Contribution au plan de souveraineté des filières végétales spécialisées avec Arnaud Montebourg.



MARS 2026

FÉD. DE L'OBJET MÉDIA

Lancement de Cle'OBJET, plateforme de calcul carbone dédiée aux métiers de l'objet média



3 > 5 MARS 2026

DISTRIPRO

Les rencontres professionnelles lors de Distribuissans à Monaco.



19/20 MARS 2026

ANEEFEL

Échanges lors de l'Assemblée Générale de Tain-l'Hermitage.



15 AVRIL 2026

SICR

Afterwork avec les adhérents sur le thème de la cybersécurité



16 AVRIL 2026

FENSCOPA

Visite du pavillon volaille et gibier du Marché de Rungis avec le MEDEF et la CGF



2 AVRIL 2026

FEDA

Parrainage de la 1^{re} édition de l'Aftermarket day au Parc des Princes



31 MARS 2026

UDINAP

Assemblée Générale depuis la Samaritaine à Paris



17 AVRIL 2026

UNCGFL

Congrès anniversaire à Arles : Au service des grossistes en fruits et légumes depuis 80 ans



20/21 AVRIL 2026

SNAFAM

Assemblée Générale depuis le Centre National de Tir Sportif de Châteauroux



1^{ER} MAI 2026

UNIGROS

Participation à la cérémonie de remise du muguet à l'Élysée



19 MAI 2026

FICIME

Lancement de FICIME 2030, think tank de dirigeants autour des futurs enjeux de la fédération et de ses adhérents



Les 30 organisations

professionnelles adhérentes de la CGF

- Association Française des Distributeurs de Papiers et d'Emballages (AFDPE)
- Association nationale des Expéditeurs et Exportateurs en Fruits et Légumes (ANEEFEL)
- Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRPF)
- Chambre Syndicale du Commerce de Gros et du Commerce International d'Alsace Lorraine
- Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Équipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM)
- COMIDENT (produits et matériaux dentaires)
- DISTRIPRO (Boissons)
- Fédération de la Distribution Automobile (FEDA)
- Fédération des Entreprises Industrielles et Commerciales Internationales de la Mécanique et de l'Électronique (FICIME)
- Fédération des Grossistes en Fleurs Coupées et Plantes en Pots (FGFP)
- Fédération des Marchés de Gros de France (FMGF)
- Fédération Française de la Quincaillerie, des Fournitures pour l'Industrie, le Bâtiment et l'Habitat (FFQ)
- Fédération de la communication par l'objet (L'Objet Média)
- Fédération Française des Syndicats de Courtiers en Marchandises (FFSCM)
- Fédération nationale de la Décoration (FND)
- Fédération nationale de Vente et Services Automatiques (NAVSA)
- Fédération nationale des négociants en pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros (FEDEPOM)
- Fédération nationale des Syndicats de Commerce en Gros en Produits Avicoles (FENSCOPA)
- Fédération nationale du Tissu (FENNTISS)
- Groupement des entreprises industrielles de services textiles (GEIST)
- Syndicat national des prestataires grossistes distributeurs d'oxygène et loueurs de matériel médical en pharmacie (SYNPOL)
- Syndicat des entreprises françaises des viandes (CULTURE VIANDE)
- Syndicat national des Dépositaires de Presse (SNDP)
- Syndicat national des Grossistes en Fournitures Générales pour Bureaux de Tabac (SNGFGBT)
- Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion (SICR)
- Union des Distributeurs Non alimentaires Professionnels (UDINAP)
- Union Générale des Syndicats de Grossistes du MIN de Rungis (UNIGROS)
- Union nationale de Commerce de Gros de Fruits et Légumes (UNCGFL)
- Union Professionnelle de la Carte Postale (UPCP)
- Union Professionnelle des Grossistes en Confiserie et Alimentation Fine (UPGCAF)

CGF, Confédération des Grossistes de France

29-31 rue St-Augustin
75002 Paris

Tél. : 01 44 55 35 00
contact@cgf-grossistes.fr
www.cgf-grossistes.fr



Pour plus d'informations sur l'actualité de la CGF et du commerce de gros, inscrivez-vous à notre newsletter.

Parution : juin 2026
Conception, création : Cithéa
Rédaction : Pôle R, équipe CGF
Crédits photographiques : Nicolas Kalogeropoulos, iStock, CGF, Clan d'Œil/OBO.
Imprimeur : Copyprint

